

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2019

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 07 février 2019
3. Vote du compte de gestion
4. Vote du compte administratif
5. Affectation des résultats
6. Vote du budget primitif (BP2019) et mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'exercice 2019
7. Autorisation de programme et ajustements des crédits de paiement
8. Informations réglementaires et questions diverses

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mars à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat mixte des Inforoutes à LE POUZIN (07250), sous la présidence de Madame Nathalie HELMER.

MEMBRES PRESENTS : Maurice WEISS, Nathalie HELMER, Luc CHAMBONNET, Jacques LADEGAILLERIE, Olivier AMRANE, Didier-CLAUDE BLANC, Claude AURIAS, Pierrette GARY, Alain THOMAS, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Jean-Marc BOUVIER, Claude BELLE, Jean-Yvon MAUDUIT, Philippe LEDER, Max TOURVIEILHE, Patrick ESPIE, Jean-François COUETTE, Jean-Marie FOUTRY, Olivier DUHOO, Yves ARMAND, Alain MAHEY, Christophe MATHON, Michel PIALET.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christine MALFOY, Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Franck SOULIGNAC, Juliette JARRY, Sandrine GENEST, Fabrice LARUE, Daniel FERNANDEZ, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Denis BENOIT, Sébastien BERNARD, Johan DELEUZE, Barnabé LOUCHE.

Secrétaire de séance : Jean-Paul ROUX

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 26 (73 voix) VOTANTS : 26

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance à 18 : 00

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Sur proposition de Madame la Présidente, Monsieur Jean-Paul ROUX est désigné secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 07 février 2019.

S'estimant parfaitement informés de la gestion du Syndicat, le compte-rendu et le procès-verbal du dernier Comité sont approuvés à l'unanimité.

3. Vote du compte de gestion.

Le compte de gestion 2018 est adopté à l'unanimité des voix.

4. Vote du compte administratif.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des voix, moins les voix de Madame la Présidente qui ne peut prendre part au vote en considération de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et qui donc assiste au débat mais quitte la salle au moment du vote.

5. Affectation des résultats.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité des voix.

6. Vote du budget primitif (BP2019) et mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'exercice 2019

La mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement et le Budget Primitif pour l'exercice 2019 sont adoptés à l'unanimité des voix, ainsi que les conséquences sur le conventionnement avec les EPCI sur la phase volume.

7. Autorisation de programme et ajustements des crédits de paiement (délibération CS201903)

L'autorisation de programme et les ajustements des crédits de paiement sont approuvés à l'unanimité des voix.

* * *

Il est procédé aux questions diverses et notamment :

- ◆ **Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours, relations avec les entreprises en charge des travaux**
- ◆ **Actions de communication et agenda**
- ◆ **Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif.**
- ◆ **Prochaines dates :**
 - **22 mars : 10h avec la CA Annonay Rhône Agglo à Félines (NRO) + St Cyr (entreprise RI2E)**
 - **5 avril à 11h30 à St Etienne de Fontbellon : réception de la 4000e prise au NRO (à valider)**
 - **17 avril à 12h : Bureau**
 - **16 mai à 12h : Bureau + action de communication (à valider)**
 - **13 juin à 18h : Comité syndical**

En l'absence de nouvelles questions, Madame la Présidente lève la séance à 19 : 20 et invite les membres du Comité à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire : Monsieur Jean-Paul ROUX

La Présidente : Madame Nathalie HELMER